ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

diplômes

Question écrite n° 75671

Texte de la question

Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud interroge M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi sur les statistiques d'obtention des mentions aux diplômes de l'enseignement secondaire. Elle souhaite en effet connaître le pourcentage d'obtention des mentions assez bien, bien et très bien au brevet d'études professionnelles (BEP) pour les années 2005, 2006, 2007, 2008, 2009.

Texte de la réponse

Il n'existe pas de mention pour le brevet d'études professionnelles (BEP). Le taux de réussite est relativement stable sur les dernières années.

Réussite au BEP (France métropolitaine + DOM)

	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de présents	189 439	170 869	173 302	177 724	181 182
Nombre d'admis	186 576	182 131	181 436	180 382	170 636
Taux de réussite	75,1 %	73,7 %	75,0 %	75,9 %	74,8 %
Source : MEN-DEPP/système d'information OCEAN.					

Données clés

Auteur : Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud
Circonscription : Hauts-de-Seine (6e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 75671
Rubrique : Enseignement secondaire
Ministère interrogé : Emploi
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 avril 2010, page 3837
Réponse publiée le : 22 juin 2010, page 7019